

Incheville : une motion pour un regroupement des écoles avec Beauchamps



L'école d'Incheville, qui a accueilli jusqu'à 180 enfants, ne compte plus que 40 élèves, répartis dans deux classes de quatre niveaux. (Photo d'archives)

Le conseil municipal a voté à l'unanimité, vendredi 7 mars 2025, une motion pour la création d'un regroupement pédagogique intercommunal avec Beauchamps. Dont se rapproche aussi Bouvaincourt-sur-Bresle.

Les écoles d'Incheville, en Seine-Maritime et de Beauchamps, dans la Somme, ne sont distantes que de trois kilomètres. Mais la limite administrative entre les deux départements, et surtout les deux académies, semble bien plus difficile à franchir que le fleuve Bresle, qui sépare les deux villages. Malgré tout, les deux municipalités espèrent toujours pouvoir mener à bien leur projet de création d'un regroupement pédagogique intercommunal (RPI).

En particulier celle d'Incheville, soutenue par les parents. Vendredi 7 mars, sur proposition du maire Nicolas Catteau, le conseil municipal a approuvé à l'unanimité une motion adressée aux Dasen (directrice académique des services de l'Éducation nationale) de la Seine-Maritime et de la Somme. Elle sera également soumise aux élus de Beauchamps, le jeudi 20 mars.

Pour les signataires, ce RPI permettrait d'assurer l'avenir des deux écoles, en renforçant la cohésion entre les équipes et en mutualisant les moyens. Celle d'Incheville ne compte plus que 40 élèves, répartis dans deux classes de quatre niveaux, « alors qu'on est monté jusqu'à 180 enfants », souligne Nicolas Catteau. Beauchamps dispose encore de trois classes pour une cinquantaine d'élèves.

« Relever ces défis ensemble »

Les élus souhaitent donc gommer la frontière administrative. « Nous sommes conscients des difficultés liées à une telle démarche, tant sur le plan organisationnel que pédagogique », écrivent-ils. Avant d'insister : « Nous sommes prêts à relever ces défis ensemble, en mettant en place les solutions adaptées pour garantir à nos élèves un cadre d'apprentissage favorable et de qualité, dès la rentrée de septembre 2025. »

Les municipalités « s'engagent à prendre leur part dans l'effort nécessaire pour mener à bien ce projet », à travailler avec les services de l'Éducation Nationale, notamment pour définir les modalités pratiques et pédagogiques.

Un RPI comme exemple

Nicolas Catteau veut y croire. Il prend pour exemple un autre RPI interrégional, celui des 2 Vallées, à cheval sur trois départements (Eure, Seine-Maritime et Oise), qui réunit cinq communes de trois départements, et deux écoles : l'une dans l'Oise et l'autre en Seine-Maritime. « Nous allons les rencontrer pour voir comment cela s'organise chez eux, pour anticiper, prévient l'édile. Nous voulons tout faire pour que cela fonctionne chez nous. » Jean-Charles Vitaux, le maire de Beauchamps, confirme. Et ajoute que les deux députés concernés (Matthias Renault et Patrice Martin) ont été sollicités et devraient appuyer le dossier auprès des DASEN.

Bouvaincourt revient dans le jeu

Mais une troisième commune revient dans le jeu. Celle de Bouvaincourt-sur-Bresle, également côté Somme, qui compte actuellement trois classes pour 49 élèves. Si un mariage à trois avait été envisagé dès le début, les parents d'élèves bouvaincourtois avaient fait savoir qu'ils y étaient hostiles, craignant de se retrouver avec « une école vide ». Mais le maire Yves Mainemarre annonce « un revirement », sans doute sur insistance de l'inspection académique. « Le conseil d'école vient de voter pour. »

En tout cas pour un rapprochement avec la voisine samarienne. « Le conseil municipal se

réunira à son tour le 18 mars pour approuver le RPI Beauchamps-Bouvaincourt, dès la rentrée 2025 », indique Yves Mainnemarre. L'édile pense que ce sera beaucoup plus compliqué d'intégrer Incheville aussi vite, mais il estime que cela possible plus tard, sans toutefois conserver cette école ouverte. Jean-Charles Vitaux, lui, se dit « très étonné de ce revirement ». Et assure : « Nous ne laisserons pas de côté Incheville. » Mais il souhaite une réponse rapide sur ce sujet, pour « avancer intelligemment, dans l'intérêt des enfants. Il y a toute une organisation à mettre en place. »